

## ARRETE n° 2026-16

**OBJET : Etablissement de la liste des lauréats du concours externe, du concours interne et du 3<sup>ème</sup> concours d'accès au grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine, dans les spécialités : « musées » et « inventaire » (session 2025).**

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 modifiée relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu la loi n° 2019-828 du 06 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique,

Vu l'ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 92-901 du 2 septembre 1992 modifié fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des attachés territoriaux de conservation du patrimoine,

Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté du 3 avril 2023 fixant le programme des épreuves des concours pour le recrutement des attachés territoriaux de conservation du patrimoine,

Vu le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation (2022-2026) adopté par les douze Centres de gestion de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la répartition de l'organisation des concours et examens figurant au calendrier 2025,

Vu la délibération n° 78-2021 du conseil d'administration du 1<sup>er</sup> décembre 2021 modifiée en dernier lieu par la délibération n° 71-2023 du conseil d'administration du 26 septembre 2023, révisant le règlement des concours et examens professionnels organisés par le Centre de gestion de la Savoie,

Vu l'arrêté n° 2024-175 du 02 décembre 2024 portant ouverture d'un concours externe, d'un concours interne et d'un 3<sup>ème</sup> concours d'accès au grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine, dans les spécialités : « musées » et « inventaire » (session 2025),

Vu l'arrêté n° 2025-74 du 19 mai 2025 établissant la liste des candidats admis à concourir au concours externe, au concours interne et au 3<sup>ème</sup> concours d'accès au grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine, dans les spécialités : « musées » et « inventaire » (session 2025),

Vu l'arrêté n° 2025-75 du 19 mai 2025 désignant les membres du jury du concours externe, du concours interne et du 3<sup>ème</sup> concours d'accès au grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine, dans les spécialités : « musées » et « inventaire » (session 2025),

Vu l'arrêté n° 2025-129 du 11 août 2025 désignant les correcteurs des épreuves écrites du concours externe, du concours interne et du 3<sup>ème</sup> concours d'accès au grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine, dans les spécialités : « musées » et « inventaire » (session 2025),

Vu l'arrêté n° 2025-168 du 05 novembre 2025 désignant les examinateurs de l'épreuve d'interrogation orale du concours externe, du concours interne et du 3<sup>ème</sup> concours d'accès au grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine, dans les spécialités : « musées » et « inventaire » (session 2025),

Vu l'arrêté n° 2025-169 du 05 novembre 2025 désignant les examinateurs de l'épreuve orale de langue du concours externe, du concours interne et du 3<sup>ème</sup> concours d'accès au grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine, dans les spécialités : « musées » et « inventaire » (session 2025),

Vu l'arrêté n° 2025-170 du 05 novembre 2025 désignant les examinateurs de l'épreuve orale facultative de traitement automatisé de l'information du concours externe, du concours interne et du 3<sup>ème</sup> concours d'accès au grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine, dans les spécialités : « musées » et « inventaire » (session 2025),

Vu les procès-verbaux de délibération des jurys d'admission du 16 décembre 2025 et du 08 janvier 2026 ayant statué sur la liste des candidats admis au concours externe, au concours interne et au 3<sup>ème</sup> concours d'accès au grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine, dans les spécialités : « musées » et « inventaire » (session 2025),

Considérant qu'il convient d'arrêter la liste des candidats ayant été déclarés admis au concours externe, au concours interne et au 3<sup>ème</sup> concours d'accès au grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine, dans les spécialités : « musées » et « inventaire » (session 2025),

## ARRETE

### ARTICLE 1 :

La liste des candidats admis au concours externe, au concours interne et au 3<sup>ème</sup> concours d'accès au grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine dans les spécialités : « musées » et « inventaire » (session 2025), est arrêtée aux 80 candidats dont les noms suivent par ordre alphabétique :

NOM	PRENOM	SPECIALITE
ABELARD	Agathe	musées
AUBRY	Martine	musées
AUGÉ	Emmanuel	musées
AURIAULT	Benedicte	musées
AZAM	Charlotte	musées

NOM	PRENOM	SPECIALITE
BELHADI	Yasmine	musées
BENZERRAK	Julie	inventaire
BIREMBAUT	Stéphanie	musées
BOFFY	Nicolas	inventaire
BOUHIER-MAYEUR	Pierre	musées
BOULAY	Lise	musées
BOURDAIS	Laura	musées
BROUSSE	Estelle	musées
BRUN	Anna-Louise	musées
BUGAUT	Adèle	musées
CAGNIN	Bertille	musées
CARDONER	Blanche	musées
CARLUCCI	Céline	musées
CHALUMEAUX	Cloé	musées
CODIS	Julie	musées
CORTHIER-HARDOIN	Gwendoline	musées
COURTAUGIS	Clothilde	musées
CUINET	Clémentine	musées
DARCQ	Caroline	musées
DESCLOUX	Adeline	musées
DUBOIS	Loïc	inventaire
DUGUÉ	Florence	musées
DUMONT	Lucile	musées
DUMOULIN	Suzanne	musées
FAURE	Madeline	musées
GALLON	Zoé	inventaire
GARCIA	Ninon	musées
GARCIA-SELLIN	Katell	musées
GATOUX	Joseph	inventaire
GIAT	Laura	inventaire
GILET-CAUBÈRE	Margaux	musées
GILLET	Lucie	musées
GODARD	Lauriane	musées
GORSSES	Julia	musées
GRANGER	Clara	musées
GUILLAUMIN	Antoine	inventaire
HAVARD-LETOUZEY	Emma Marthe Myriam	inventaire
LA BURTHE	Juliette	musées

NOM	PRENOM	SPECIALITE
LABERTRANDE	Emma	musées
LAMASSA	Marie Flora	musées
LAVASTRE	Antoine	musées
LE BRECH-OUISSE	Chloé	musées
LE PADELLEC	Claire	musées
LEGEAI DUBOIS	Anne	musées
LEMIALE	Sarah	musées
LENORMAND	Mado	musées
LERBEY	Nicolas	musées
LOCATELLI	Laura	musées
LUQUET	Louïse	musées
MADEC	Audrey	musées
MASSIAS	Quentin	musées
MERCIER	Chloé	musées
MICHEL	Anael	musées
MONNATTE	Chloé	musées
MOREL	Cyrielle	musées
MORICE	Jasmine	inventaire
PAGONIS	Louise Despina Marie	musées
PASQUIER	Eva	musées
PASSERA	Marie	musées
POTTIER	Virginie	musées
REBOUL	Elisa	musées
REMY	Juliette	musées
ROILETTE	Fanny	musées
ROUQUET	Tristan	musées
ROZIER	Hadrien	inventaire
SARNY	Marie	musées
SIMONNEY	Robin	musées
STRZALKOWSKI	Clementine	musées
TOURAINE	Alix	musées
TOUSSAINT VALEX	Soizic	musées
TRIOLET	Laure	musées
VANOOSTEN	Victor	musées
VELAY	Clélia	musées
VERICEL-GUYOT	Anaëlle	musées
VIEILLE	Diane	musées

**ARTICLE 2 :**

Le Directeur du Centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de la Savoie et publié sur le site internet du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie.

Ampliation du présent arrêté sera adressée aux Présidents des Centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale des départements de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir par courrier adressé au Tribunal Administratif de Grenoble (2 Place de Verdun - Boîte Postale 1135 - 38022 GRENOBLE Cedex) ou par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie.

Fait à Porte-de-Savoie, le 21 janvier 2026

Le Président,  
  
 CENTRE  
 de GESTION  
 de la SAVOIE  
 ★  
 François DUNAND



Publié par affichage électronique sur le  
 site internet du Centre de gestion de la  
 Savoie ([www.cdg73.fr](http://www.cdg73.fr)), le : 29 janvier 2026